



COMMUNE DE CRESSIER

A la suite du départ du titulaire, le Conseil communal met au concours un poste de

Agent-e d'exploitation (service des travaux publics Cornaux-Cressier)

Activités principales :

- Gestion du réseau des eaux claires et des eaux usées
- Entretien des fontaines
- Gestion des permis de fouilles sur le domaine public
- Contrôle et organisation des curages des canalisations communales
- Contrôle de l'éclairage public et annonce des pannes à l'entreprise en charge de l'entretien
- Entretien hivernal avec service de piquet
- Diverses autres tâches en relation avec le fonctionnement du service de la voirie

Exigences :

- Etre en possession d'un CFC d'agent-e d'exploitation ou équivalent
- De bonnes connaissances en mécanique sont un atout
- De nationalité suisse ou au bénéfice du permis C
- Expérience confirmée
- Aptitude à travailler en équipe à l'extérieur et de manière indépendante
- Etre titulaire du permis de conduire de catégories B et E (remorque)
- Bonne constitution physique et caractère agréable
- Connaissances en informatique

Avantages :

- Travail très varié sur les territoires des communes de Cornaux et Cressier, dans une petite équipe et de manière autonome
- Statut et traitement selon les conditions de la fonction publique neuchâteloise

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2026 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire : M. Raphaël Humbert-Droz, Chef cantonnier (079 900 41 09)

Les offres accompagnées des documents usuels doivent être adressées jusqu'au 19 juin 2026 à : Commune de Cressier – Postulation TP2C – Rue Vallier 4 – 2088 Cressier ou par courriel à : commune.cressier@ne.ch